

## ATTENDE LOUISIANAIS

Concours de 1890.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui écriront prendre part au concours de cette année :

L'INFLUENCE DE NAPOLEON Ier SUR LES DESTINÉES DE LA FRANCE.

Les personnes seront reçues jusqu'au 1er mars 1890 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura écrit le meilleur, recevra une médaille d'or et l'autre deux médailles d'argent.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Le manuscrit devra être écrit aussi simplement que possible, sur papier épais, de 16x24, avec une marge, et seulement sur le recto et les deux faces ; il ne devront pas dépasser 30 pages.

Les manuscrits seraient renvoyés sans nom ni signature, mais avec un étiquette où devra figurer le nom de l'auteur, dans laquelle l'auteur sera écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira également l'enveloppe contenant le nom de l'auteur qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions de concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit sera envoyé à l'Athénée, où il sera placé dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui obtiendra la première place.

Les deux autres écrivains auront à quide mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre par écrit aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui sera connuira en France, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

B. E. BOURN,

P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile à consulter la liste ci-dessous des jours où sont appelaables (tribunaux) à la Cour Suprême, les affaires des diverses paroisses de l'Etat.

Acadia, le seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Assumption, les quatrièmes lundis de mai et de novembre.

Barataria, le troisième lundi de mai et de novembre.

Bayou Lafourche, le second lundi de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Baton Rouge, Ouest, les seconds lundis de mai et de novembre.

Blvd. St. Charles, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.

Bogalusa, les seconds lundis de mai et de novembre.